



N°08
24/05/2022



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Données climatiques

Températures de saison et absence de pluie en perspective.

Phénologie

Chardonnay : début floraison.

Sauvignon : entre le stade « boutons floraux séparés » et début floraison.

Mildiou

Risque faible à modéré.

Oïdium

Risque fort à très fort.

Black rot

Risque fort sur les parcelles à historique.

Vers de la grappe

Fin de vol pour les deux tordeuses. Les comptages des glomérules pourront commencer en fin de semaine.

Cicadelle des grillures

Observateurs du réseau : installez les pièges-cabanes jaunes.

Prochain bulletin le 31 mai 2022

Conditions climatiques

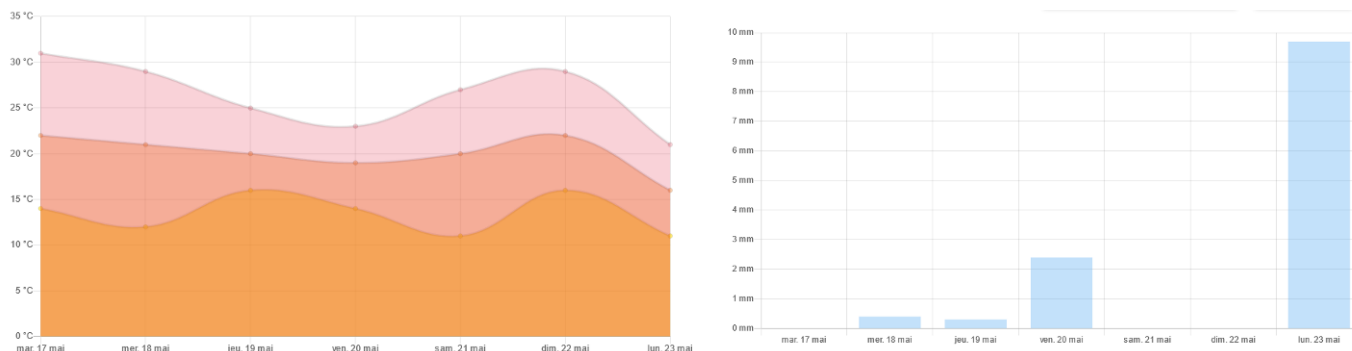
- **La semaine passée** (source Weather Measures- données météo spatialisées)

Température

Les températures maximales de la semaine écoulée ont été de nouveau estivales en évoluant entre 23°C et 31°C. L'épisode orageux attendu dans la nuit de dimanche à lundi 23 mai a fait chuter les températures de 5°C pour les minimales et de près de 8°C pour les maximales.

Pluviométrie

La situation instable de jeudi et vendredi dernier a apporté de maigres précipitations (environ 3 mm). La perturbation orageuse de lundi 23 mai a été accompagnée d'un cumul de pluies de près de 10 mm enregistrés à la station de Thurageau, 8.5 mm enregistrés à Mirebeau et 12.3 mm à St Georges les Baillargeaux.



Source : Weather Measures (86_Thurageau_bsv)

- **La semaine à venir**

Température

Les températures annoncées pour la semaine à venir redeviendront de saison en oscillant entre 17 °C et 23°C pour les maximales et entre 7°C et 13°C pour les minimales

Pluviométrie

Les flux d'ouest emporteront quelques averses encore aujourd'hui mardi 24 mai (2.5 mm prévus sur Thurageau). A partir de demain et au moins jusqu'à lundi prochain, les prévisions météorologiques ne prévoient pas de pluie.

Stade phénologique (échelle BBCH)

Avec les températures chaudes de la semaine dernière, la floraison de la vigne s'est quasi-généralisée au vignoble. Cette année, le début floraison aura un peu plus de trois semaines d'avance par rapport à 2021 et une semaine d'avance par rapport à 2020.

- **Chardonnay**

| Echelle BBCH | Echelle Eichhorn et Lorenz |
|---|--|
| Stade moyen : stade 63 (floraison partielle, 30 % des capuchons floraux sont tombés). | Stade moyen : stade 19 (tout début de la floraison). |



Stade BBCH 63 (ou 19 échelle E&L), floraison partielle
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Remarque : le 23 mai 2022, 2 parcelles de Chardonnay ont été observées au stade pleine floraison.

- **Sauvignon**

| Echelle BBCH | Echelle Eichhorn et Lorenz |
|---|--|
| Stade moyen : entre le stade 57 (les grappes sont bien développées, les boutons floraux se séparent) et 61 (début de la floraison). | Stade moyen : entre le stade 19 (les inflorescences sont entièrement développées et les boutons floraux séparés) et le stade 19 (début floraison). |

- **Période de floraison**

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022.

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.**

Encadrement des autorisations de mise sur le marché :

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté suscité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs.

Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives : Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, **Vigne**, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières (hors Sarrasin et Maïs).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques :

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bioagresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

Maladie

• Mildiou

Quelques éléments de biologie

Le mildiou se conserve l'hiver sous forme d'œufs d'hiver dans les jeunes rameaux, baies, et plus particulièrement feuilles atteintes de mildiou « mosaïque ».

Au printemps, lorsque les températures deviennent plus clémentes, les œufs germent. Un filament germinatif apparaît à l'extrémité duquel se forme une macroconidie. A maturité, lors des épisodes pluvieux, elle libère des zoospores permettant les contaminations primaires de printemps. Les premiers symptômes se manifestent une dizaine de jours après, ce qui correspond à la période d'incubation.

Les contaminations secondaires, se produiront par la suite. Elles pourront avoir une période d'incubation plus courte (4 à 5 jours en conditions plus favorables).

Suivi des œufs d'hiver

La maturité des œufs est atteinte depuis la semaine du 11 mai.

Réceptivité de la vigne

La vigne est réceptive à partir du stade moyen « première feuille étalée ».

Durée d'incubation du mildiou en fonction de la température

(Source : Guide Viticulture Durable Charentaise)

| | | | | | | | | | |
|---------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Température (°C) | 12 | 14 | 16 | 18 | 20 | 22 | 24 | 26 | 28 |
| Incubation (jours) | 14 | 10 | 8 | 6 | 5 | 4 | 4 | 4 | 6 |

Bulletin de Modélisation des Risques Mildiou : IFV

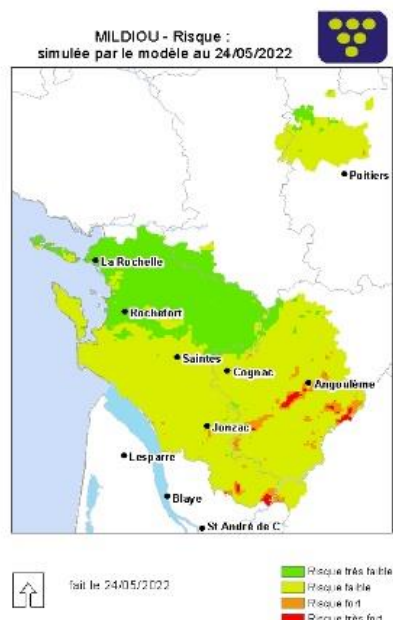
Prévisions (du 24/05/22) - Météo France

| Hypothèse météorologique | 24/05 | 25/05 | 26/05 | 27/05 | Cumul de pluie (en mm) |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|------------------------|
| H1 | 0.6 | 0 | 0 | 0 | 0.6 |
| H2 | 3.6 | 0.4 | 0.1 | 0 | 4.1 |
| H3 | 6.8 | 0.3 | 0.1 | 0 | 7.2 |

Du 24/05 au 27/05, la prévision météorologique la plus probable (H2) annonce un cumul de pluie de 4 mm. L'hypothèse H3 annonce un cumul de pluie de 7,2 mm. Les températures minimales vont baisser de 14°C à 6-9°C. Les températures maximales vont être de 17 à 20°C.

Les deux hypothèses météorologiques H1 et H3 n'ont que 10 % de chance d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.

| Situation de J-7 à J | Simulation de J à J+3 |
|--|---|
| <p>Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement faible dans le vignoble. Seule deux zones très locales dans le sud du vignoble sont passées provisoirement d'un risque potentiel faible à fort entre le 22/05 et le 23/05.</p> <p>Le modèle a calculé les toutes premières contaminations épidémiques d'une manière isolée dans le sud du vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est très faible.</p> | <p>Le modèle prévoit le retour vers un risque potentiel faible pour l'ensemble du vignoble. Des zones délimitées de risque potentiel très faible vont apparaître dans le vignoble.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, les petites pluies annoncées ne permettent pas de calculer des contaminations épidémiques.</p> |



Situation sur le terrain

Le stade de sensibilité est désormais atteint à l'échelle du vignoble.

La maturité des œufs de mildiou est atteinte.

L'observation des premières taches de mildiou sur pampres au 12 mai 2022 nous ont été rapportées par un observateur.

Les cinq témoins non-traités (TNT) installés sur le vignoble (Neuville du Poitou, Mirebeau, Chouppes, Marigny-Brizay et Thurageau) ne présentent pas de tache de mildiou à ce jour. La tache suspecte, repérée la semaine dernière dans un des témoins était d'ordre physiologique.

Merci de bien vouloir nous informer par mail en cas de découverte de premières taches (joindre une photo si possible) aux adresses suivantes :

corinne.bordeau@fredon-na.fr
stephane.meslier@fredon-na.fr

Evaluation du risque :

L'absence de pluie à partir de demain et pour toute la semaine à venir sera défavorable au développement du mildiou malgré les toutes premières contaminations épidémiques calculées par le modèle sur le sud du vignoble.



Risque faible à modéré

Méthodes alternatives :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou au contraire l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures. L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires de mildiou.



Cep avec pampres, des échelles à mildiou à éliminer

(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium**

Quelques éléments de biologie

Ce champignon a besoin d'une forte hygrométrie pour germer. Des températures comprises entre 4°C et 35-40°C sont nécessaires pour la germination des spores, avec un optimum entre 20 et 25°C.

En Haut-Poitou, les premiers symptômes détectés sont généralement des taches se développant sur la face inférieure puis supérieure des feuilles, mais nous pouvons également observer des dégâts sur les pétioles, les bases de rameaux et sur les baies en formation.

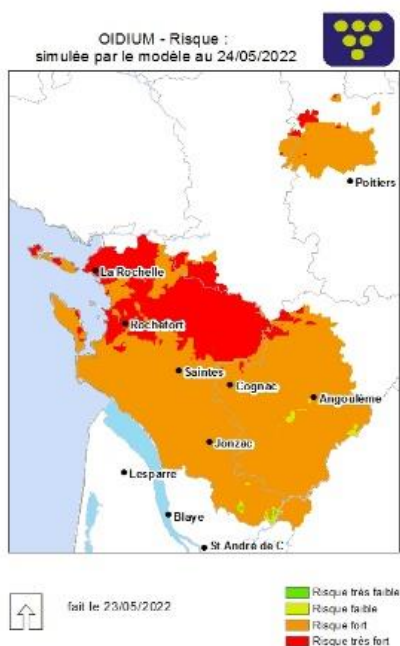
Période de risque

Boutons floraux séparés à fermeture complète de la grappe (stade BBCH 57 à stade BBCH 77).

Pour les parcelles ayant un historique oïdium important, la vigilance peut commencer au stade boutons floraux encore agglomérés.

Bulletin de Modélisation des Risques Oïdium : IFV

| Situation de J-7 à J | Simulation de J à J+3 |
|--|---|
| <p>Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort dans le vignoble du Haut-Poitou. Des zones de risque potentiel très fort sont apparues très localement.</p> <p>Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur l'ensemble du vignoble. Le nombre hebdomadaire d'organes contaminés est fort.</p> | <p>Au cours des trois prochains jours, le risque va rester globalement fort. Des nouvelles zones de risque potentiel très fort vont apparaître dans le vignoble.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés devrait être modéré.</p> |



Situation sur le terrain

Le stade de sensibilité de la vigne est désormais atteint pour la majorité des cépages.

Evaluation du risque :

Des températures moyennes prévues comprises entre 20°C et 25°C seront favorables à l'oïdium. Le stade de forte sensibilité est atteint pour l'ensemble des cépages. Le modèle calcule de nouvelles contaminations sur l'ensemble du vignoble



Risque fort à très fort

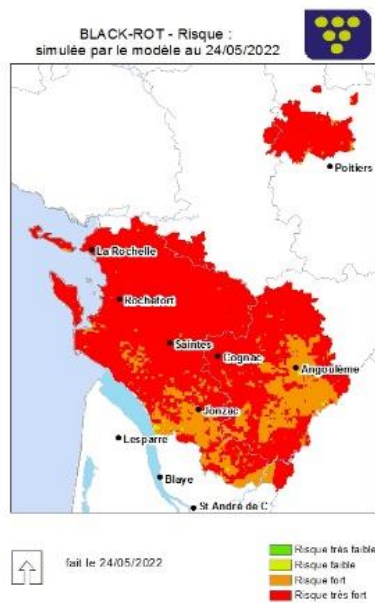
Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

- **Black rot**

Le Black rot provoque des taches marron bien délimitées par un liseré plus foncé. Au bout de quelques jours, elles présentent des petits points noirs visibles à l'œil nu (les pycnides). La vigne est réceptive dès le débourrement. La grappe est très vulnérable du stade 23 (floraison) jusqu'au stade 33 (fermeture de la grappe). Le risque vient de l'inoculum présent sur les bois, vrilles et restes de grappes de l'an passé.

Modélisation (Bulletin de Modélisation des Risques : IFV)

| Situation de J-7 à J | Simulation de J à J+3 |
|---|---|
| <p>Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté très fort sur l'ensemble du vignoble.</p> <p>Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur l'ensemble du vignoble. Dans ce contexte, le nombre hebdomadaire d'organes contaminés est fort.</p> | <p>Le modèle prévoit le maintien d'un risque potentiel très fort.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable et la plus pluvieuse, des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés devrait être fort.</p> |



Situation sur le terrain

Lors de la tournée du 23 mai, nous avons observé quelques ceps supplémentaires présentant des taches de black-rot dans les parcelles où les premières taches avaient été observées la semaine dernière. Par rapport aux observations du 16 mai, les fructifications de couleur noire ou pycnides étaient bien visibles à l'intérieur des taches de black rot.



Tache de black rot avec pycnides 23 mai 2022
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Evaluation du risque :

La vigilance s'impose dans les parcelles avec un historique « black rot ».



Ravageurs

- **Vers de la grappe**

Quelques éléments de biologie

L'eudémis et la cochyliis effectuent une diapause facultative au stade chrysalide (contrairement à la pyrale de la vigne). La réduction de la longueur du jour, déclenche l'entrée d'une grande majorité de chenilles en diapause. Une certaine quantité d'énergie thermique reçue par la chrysalide est nécessaire pour sortir de la diapause. La date des premières émergences printanières des papillons est estimée par le modèle de Roehrich. L'émergence des papillons peut s'étaler sur 2 à 4 semaines. La cochyliis émerge avant l'eudémis. Les premiers adultes émergent début avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (sortie des mâles avant les femelles).

Situation sur le terrain

- Cochyliis : le vol a débuté le 12 avril. Un pic de vol se dessine vers le 22 avril. Aucune capture cette semaine : **le vol de première génération est terminé.**
- Eudémis : les premières captures ont été constatées le 15 avril. Cette semaine, nous comptons 9 captures de ce papillon sur 5 des 13 pièges du réseau. Le vol d'eudémis tend sur sa fin.

Evaluation du risque :

Les niveaux de dégâts ne sont pas liés directement au nombre de captures.

L'évaluation du risque de la première génération de tordeuses se fera qu'après comptages des glomérules (agglomération des boutons floraux par les soies) après la floraison. Ces comptages seront décisifs pour savoir si le seuil indicatif de risque est dépassé ou non.

Seuil indicatif de risque : de 30 à 70 glomérules pour 100 grappes observées.

Avec la floraison déjà bien amorcée, **les comptages de glomérules pourront commencer en fin de semaine.**

En première génération la lutte contre ce ravageur est rarement justifiée. Les auxiliaires jouent leur rôle.

 Consultez la [fiche technique « vers de la grappe »](#)

- **Cicadelle des grillures (*Empoasca vitis*)**

Hier, nous avons constaté la présence de jeunes larves de cicadelle des grillures dans une parcelle.

Les pièges chromatiques devront être installés par les observateurs du réseau afin de capturer les premières cicadelles vertes adultes.



Piège à Cicadelles

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".